

Pour la 3ème fois et en l'espace de quelques mois seulement, la Maison d'Arrêt de Charleville-Mézières a été visée par une attaque de projectiles incendiaires. En effet, dans la nuit de dimanche à lundi, un individu a projeté 3 cocktails de type « Molotov » sur le filet antiprojection de la cour de promenade.

Les collègues de nuit ont pu donner rapidement l'alerte, et l'intervention des pompiers et de la police ont permis de vérifier l'intégrité de la toiture et des bâtiments. Malheureusement le filet a lui bien chauffé, et plusieurs trous sont constatés.

Domage qu'un tel dispositif ne possède pas une âme métallique !!!

À n'en pas douter, certains pensionnaires sont à la manœuvre derrière de tels agissements.

Pour l'**UFAP UNSa Justice de Charleville-Mézières**, un message clair doit être envoyé à la population pénale, et si certains détenus semblent tirer les ficelles de tout cela, leur transfert doit intervenir dans les plus brefs délais par principe de précaution.

Le bureau local UFAP UNSa Justice, exige que soit rapidement solutionné le problème récurrent du système vidéo (nous ne dévoilerons pas plus ici en détails les défaillances chroniques dont nous souffrons !!!).

Des dysfonctionnements remontés hiérarchiquement mais toujours pas solutionnés... !

Faut-il attendre qu'un problème plus sérieux ou plus grave ne survienne durant une de ces coupures pour réagir ?

L'**UFAP UNSa Justice** souhaite que les investigations permettent l'identification du ou des auteurs de ces actes, et que la Justice saura répondre avec fermeté à ces faits.

L'**UFAP de Charleville-Mézières**, félicite les agents de notre établissement et notamment ceux du service de nuit, pour leur réactivité et leur professionnalisme dans la gestion de cet incident.

*Pour le bureau local
Fabien LEDOUX*